

Diplôme Universitaire

Formation de Formateurs d'Adultes en Situation d'ILLettrisme

FFASILL

Objectifs

- Professionnalisation et renforcement des compétences spécifiques des acteurs intervenant auprès de publics adultes en situation d'illettrisme
- Structuration du champ d'intervention et amélioration de l'employabilité d'une communauté de formateurs spécialisés

Publics

- Formateurs intervenant dans le domaine de la lutte contre l'illettrisme
- Formateurs confrontés à des publics en situation d'illettrisme ou en difficulté avec les compétences de base
- Tout acteur culturel ou social désireux d'acquérir des compétences dans le domaine de la lutte contre l'illettrisme, en particulier les personnes ayant un projet de devenir formateur d'adultes en difficulté avec les compétences de base

Niveau requis

- Titulaire d'un diplôme de niveau 6
- Titulaire du titre professionnel de formateur professionnel d'adultes
- Titulaire de diplôme niveau 4 ou 5 avec une expérience professionnelle d'au moins deux ans dans la formation professionnelle

Dossier de candidature

- Curriculum vitae
- Copie des diplômes
- Lettre de motivation

Compétences visées

- Des compétences générales en ingénierie de formation et pédagogique
- Des compétences spécifiques à l'apprentissage de l'écrit chez les personnes en situation d'illettrisme
- Développer une posture d'accompagnement dans l'apprentissage

Blocs de compétences visés par le diplôme

- **Cadre institutionnel et approches des publics en situation d'illettrisme**
Politiques publiques et approches psychologiques et socioculturelles des publics adultes
- **Ingénierie et accompagnement andragogiques**
Processus cognitifs et posture du formateur
- **Ingénierie pédagogique spécifique**
Connaissance des compétences de base et ingénierie pédagogique
- **Immersion professionnelle et posture réflexive**
Stage et analyse de pratiques

Nombre de places : 20 places par année

Réception des dossiers de candidature jusqu'au 4 décembre 2024 : les modalités de transmission des dossiers seront précisées en novembre 2024.

Contacts

Antoine Delcroix : antoine.delcroix@univ-antilles.fr

Mylène Terro : mylene.terro@univ-antilles.fr